

IAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48 Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com www.lafrancaise.fr

DECISION

2022-2

Objet : Convention de servitude SDE

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu la décision n°2021-46 pour l'éclairage public lié au renforcement P30 Eglise avec le SDE 82,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de servitude, sans aucune indemnité, avec le Syndicat départemental d'Energie pour la parcelle CE 598.

Fait à Lafrançaise Le 7 janvier 2022.

Thierry DEL BREAL

Le Maire

Lafrançaise